

CPF 3101

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 21 Chemin de Gabardie
31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 918 876 624

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
TENUE EXTRAORDINAIREMENT
DU 15 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 15 juillet,
À 14 heures,

Les actionnaires de la société CPF 3101 (ci-après la « Société ») se sont réunis au siège social de la société GROUPE FL FINANCE (sise 69 Rue du Poumpidou – 34990 JUVIGNAC) en assemblée générale extraordinaire tenue extraordinairement, sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

La société GROUPE FL FINANCE, représentée par Monsieur Frantz LALLEMENT, préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la Présidente, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 77,5% des 2.000 actions composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement. La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- le texte des projets de résolutions proposées.

La Présidente déclare que le texte des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et statutaires ont été tenus à leur disposition pendant les délais fixés par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, la Présidente rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de la société GROUPE FL FINANCE de ses fonctions de Présidente ;
- Nomination de Monsieur Laur-Wenz LALLEMENT en qualité de nouveau Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale constate avec effet à compter des présentes la démission de la société GROUPE FL FINANCE de ses fonctions de Présidente de la Société et la dispense d'avoir à accomplir tout préavis de démission et toute procédure de démission légale ou statutaire.

L'Assemblée générale nomme, avec effet à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en remplacement de la société GROUPE FL FINANCE, ès qualité de nouveau Président de la Société :

Monsieur Laur-Wenz LALLEMENT

Né le 02 mars 1984 à BORDEAUX (33)

De nationalité française

Demeurant 2 rue des Bergers – 31820 PIBRAC.

La rémunération du mandat du Président pourra le cas échéant faire l'objet d'une décision collective ultérieure des actionnaires.

Le Président sera en tout état de cause remboursé par la Société des frais professionnels engagés dans le cadre de l'exercice de son mandat (notamment frais de déplacement / indemnités kilométriques...).

Monsieur Laur-Wenz LALLEMENT déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'être frappé par aucune des dispositions légales et réglementaires instituant des incompatibilités, interdictions ou déchéances du droit d'administrer une société.

Cette résolution est adoptée à 1.550 voix sur les 2.000 actions ayant droit de vote.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs à l'ancienne présidente et/ou au nouveau Président qui vient d'être nommé ainsi qu'au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales.

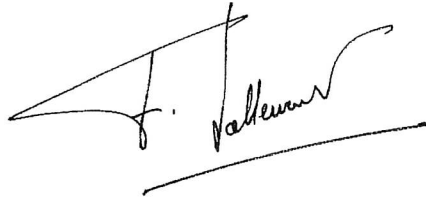
Cette résolution est adoptée à 1.550 voix sur les 2.000 actions ayant droit de vote.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance, la présidente démissionnaire et le nouveau Président nommé.

Pour la société GROUPE FL FINANCE

Monsieur Frantz LALLEMENT

« Bon pour démission de mes fonctions de présidente »

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Lallement', with a horizontal line drawn underneath.

Bon pour démission de fonctions de
présidente

Monsieur Laur-Wenz LALLEMENT

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laur-Wenz Lallement', with a horizontal line drawn underneath.

Bon pour acceptation des fonctions
de Président.